

CONSEIL MUNICIPAL du 02 décembre 2014

L'an 2014, le 02 décembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : MM. André GUIHARD, Maire, Christian PRIOU, Christophe LEBRETON, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, Adjoint. Mmes Nathalie GENEIX, Isabelle HARDY, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE, Angélique DELANOU, MM. Bertrand DABO, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY. Arnaud PAGEAUD arrive à 21h03.

Absents excusés : MM. Joseph TESTARD donne procuration à Christian PRIOU, Réda BEN KEBIL donne procuration à Catherine ROUIL, Mme Lydia BEATRIX donne procuration à Anne GUILLET.

Secrétaire de séance : Mme Anne GUILLET

Remerciements de M. le Maire à tous les conseillers pour leur participation à la commémoration du 11 novembre qui fut une réussite.

Le compte-rendu de novembre n'ayant pas été envoyé aux conseillers, son vote est reporté au prochain conseil.

M. le Maire fait part au conseil de remarques de particuliers reçues en mairie sur un précédent compte-rendu jugé trop long. Il serait souhaitable de rapporter la teneur des débats et les décisions prises de manière concise.

PRÉSENTATION SCOT

Une vidéo sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays d'Ancenis est présentée au Conseil. Ce schéma vise à donner un cadre de référence aux PLU (Plan Local d'Urbanisme) des communes membres. Plusieurs vidéos sur ce thème sont visibles sur la première page du site web de la COMPA :

www.pays-ancenis.com.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Les transferts de comptes sont votés à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Maintenance	- 4 029,00 €	
Droits d'utilisation logiciels Segilog		4 029,00 €
Opération Salle Polyvalente		- 1 852,00 €
Portique hauteur limitée espace enfance jeunesse		745,00 €
Solde honoraires architecte Mairie		1 107,00 €

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

M. Christophe LEBRETON présente le bilan financier de l'année 2013-2014 du restaurant scolaire. La commune a participé à 50,30 % et les familles à 49,70 % du prix des repas.

La prise en charge du repas le mercredi augmente la dépense globale. Le Conseil municipal décide d'appliquer à compter du 1er janvier 2015 les tarifs suivants :

Enfants : 3,40 € (+4 centimes). Adultes : 5,00 € (+48 centimes)

Détails du coût repas enfant au restaurant scolaire

	par repas en 2014	par repas en 2015	Total en 2014	Total en 2015
Coût du personnel	4,31 €	4,46 €	79 649 €	85 658 €
Coût divers mairie	0,43 €	0,42 €	7 895 €	8 132 €
Prix traiteur	1,93 €	1,94 €	35 438 €	37 248 €
(mairie + traiteur.)	6,67 €	6,83 €	122 981 €	131 038 €
	2013-14		2014-15	
Participation Mairie		61 114		65 758
Participation familles		61 868		65 280

Le but est d'arriver à une proportion équitable entre mairie et charges des familles (50%). Mais le nombre de repas pris dans l'année peut légèrement modifier ce pourcentage.

Restoria (société de restauration collective) est le fournisseur depuis 2009. Même si les prestations sont satisfaisantes, une mise en concurrence future est envisageable en mettant en avant des critères de qualité des denrées et de proximité de leur provenance (préférence donnée à l'économie locale).

RECONDUCTION EMPLOI D'AVENIR SERVICES TECHNIQUES

Christian PRIOU présente la situation de cet agent dans le cadre d'un contrat aidé pour cette année. Il a permis de rattraper le retard sur le projet zéro phyto. La mairie est passée de 70L/an à 0.5L/an de produits chimiques utilisés.

L'objectif est atteint. Le responsable espaces verts apprécierait la reconduction de l'agent, pour garder l'efficacité de travail mise en place. L'expérience supplémentaire fournie à cet agent lui donnera de l'assurance et de la compétence pour faciliter son insertion professionnelle. La forme du contrat permet une aide de 75% de l'Etat. Accepté à l'unanimité.

Le Maire a été sollicité par la mission locale pour présenter un article de presse sur les 6 emplois aidés dans la commune (artisans, maison de retraite, école)

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission Voirie

Une liste des routes dont l'entretien est jugé prioritaire a été établie pour être soumise au prochain budget. Dorénavant, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) ne viendra plus en aide auprès de la commune. Il n'est pas prévu actuellement que la COMPA se substitue à cet organisme. Il est envisagé de mutualiser les moyens (ex avis technique de cabinets) par le biais de groupements d'achats. La baisse des dotations rend indispensable une telle démarche. Actuellement un projet d'achat (tractopelle) et d'utilisation mutualisés est étudié avec 3 ou 4 communes.

- Commission Bâtiments

- La commission envisage des travaux divers sur les ouvertures et l'isolation de la classe 6 de l'école publique et pour la salle d'activités. Les estimations seront présentées pour le budget.

- Achat d'un nouveau chauffe-eau pour la salle polyvalente d'une valeur de 3700€. La modification de l'éclairage extérieur est prévue.

- Il a été rappelé la nécessité de remplacer le drapeau tricolore de l'école J.Demy.

- Commerces

La mairie a demandé l'évaluation du bâtiment Proxi auprès des services des Domaines et de la Chambre de commerce.

- Commission PLU

Le diagnostic territorial a été présenté en présence de la DDTM et de la Compa. Tous ont été satisfaits du travail effectué par le bureau d'études « A+B URBANISME ET ENVIRONNEMENT ». Une réunion « trame verte et bleue » (projet issu du Grenelle de l'Environnement) à laquelle sont conviés agriculteurs, pêcheurs et chasseurs est prévue le 21 janvier prochain. Le 11 février à 19h à la salle polyvalente aura lieu une réunion publique de présentation du plan local d'urbanisme (PLU) qui détermine des règles de construction et fixe pour les années à venir des objectifs d'aménagement pour permettre un développement harmonieux, pour tous, dans une perspective de développement durable et solidaire.

- Commission Communication

- Catherine ROUIL remercie les commerçants, les artisans, les associations et les écoles pour leur participation à la commémoration et à l'inauguration du monument du Souvenir (exposition, diffusion...)

- Les nouveaux sujets à développer sont la transmission de l'information interne au Conseil, le site internet de la mairie, le Panorama et le Teillé Actualités.

- Commission culture

- Arnaud PAGEAUD présente le Réseau d'information des programmateurs de Loire-Atlantique (RIPLA). La commune y adhère ce qui permet d'organiser un spectacle décentralisé du Grand T à Teillé pour un tarif préférentiel.

- Le club pongiste demande une subvention pour le renouvellement de tables- cofinancement effectué par le club, le Conseil Général et la mairie pour une somme totale de 3950 €. La participation mairie de 1320€ sera à voter au prochain budget.

- Retour très positif de l'animation « Cartoon Frénésie » auprès des scolaires. Les enfants sont réceptifs et très impliqués dans la préparation du spectacle de Noël qui aura lieu le 19 décembre.

- Un concours de belote est organisé pour le Téléthon le 10 décembre. Il est suggéré d'installer une boîte afin de recueillir des idées pour de futures animations.

- Nathalie GENEIX expose la situation de l'OIS (Office Intercommunal du Sport). Ne trouvant pas de candidat pour la présidence, l'association est donc dissoute. Le conseil regrette la disparition de ce relais de proximité qui apportait une aide financière aux clubs et à des actions en faveur du développement de la pratique sportive (ex subventions piscine)

- Rencontre avec les riverains du lotissement de l'Espérance

- Des élus leur ont présenté des projets d'aménagement et écouté leurs souhaits (demande de limitation du flux et de la vitesse). Le cabinet ARRONDEL a été sollicité pour étudier et proposer les meilleurs projets et le présenter aux riverains.

- Commission Finances

- Une réflexion est engagée sur les tarifs des salles : inclusion systématique des frais d'ordures ménagères pour toute location, prix de location de la salle du théâtre,... Les tarifs définitifs seront étudiés en commission et proposés au Conseil municipal pour validation.

- Un débat a eu lieu au sujet des subventions aux associations. Jusqu'à ce jour, toute personne licenciée pouvait bénéficier d'une subvention. Revalorisée, elle pourrait concerner uniquement les licenciés sportifs de moins de 18 ans et aiderait les associations qui font appel à un encadrement de jeunes. Toutefois, des aides spécifiques et ponctuelles seraient allouées à toute association pour des achats exceptionnels ou des événements précis. Cette réflexion est engagée...

- Il est souligné que la mise à disposition à titre gratuit de locaux -ménage compris- est déjà une contribution accordée au bénéfice des associations.

- Commission restaurant scolaire

- Pour améliorer la confection des repas, le remplacement ou achat de matériel (trancheuse, cellule de refroidissement, friteuse,...) est à prévoir.

- Début 2015, Restoria proposera une animation pour sensibiliser et responsabiliser les enfants au tri des déchets et au gaspillage.

M. le Maire invite chaque commission à préparer son budget pour janvier 2015.

Questions diverses

- M. le Maire fait part au Conseil d'incivilités (tags et impacts sur les vitres) à l'espace Enfance Jeunesse et dans le bourg. Les individus ont été identifiés. Ils feront des travaux de remise en état et seront avec leurs parents convoqués en mairie.

- Au titre des amendes de police, la mairie a reçu 21 700€. Ces fonds réservés à des travaux de sécurité seront utilisés pour l'aménagement du parking de l'école St Pierre et rue de l'Espérance.

- L'association PolySons demande l'autorisation d'utiliser l'adresse du local qui lui est prêté dans l'ancienne mairie pour siège social. Accordé.

- Les Vœux de la municipalité auront lieu le 11 janvier 2015 à 11h à la salle polyvalente.

SIVOM

Jérôme SQUELARD présente les axes du projet pédagogique « Enfance Jeunesse » du SIVOM pour les 12-17ans : la citoyenneté, l'environnement, la culture, l'adolescent et son corps. De ce projet a germé l'idée de leur proposer de s'exprimer par le graph. Encadrés par des professionnels, les murs intérieurs du foyer pourraient être leur support d'expression graphique.

La séance est levée à 22h32

GUIHARD André

TESTARD Joseph

AREZKI Marie-Laure

PRIOU Christian

ROUIL Catherine

PAGEAUD Arnaud

BEN KEBIL Réda

Procuration à Catherine ROUIL

LEBRETON Christophe

DABO Bertrand

JAUNASSE Christelle

GENEIX Nathalie

HARDY Isabelle

SQUELARD Jérôme

DELANOUE Angélique

FERRE Aurélie

GUILLET Anne

ETIE Fabrice

OUAIRY Michel

BEATRIX Lydia

Procuration à Anne GUILLET

Même remarque que F. ETIE CR non conforme aux interventions de VTA.

Compte rendu non signé car les interventions des élus VTA n'ont pas été restituées. (cf. enregistrement audio).